



ÉCOLE DE RAMEZAY
1800, rue Edmond-Guillet, Marieville, QC, J3M 1G5

Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages – 2024-2025

Éducation préscolaire 4 et 5 ans

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Première communication écrite autre qu'un bulletin	1 ^{er} bulletin	2 ^e bulletin	3 ^e bulletin ¹
• Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024 • Commentaires sur les observations générales de l'enseignante à propos de votre enfant	• Étape 1 : 29 août au 8 novembre 2024 • Communication remise au plus tard le 20 novembre 2024	• Étape 2 : 11 novembre 2024 au 28 février 2025 • Communication remise au plus tard le 15 mars 2025	• Étape 3 : 10 mars au 23 juin 2025 • Communication remise au plus tard le 10 juillet 2025 • Constats décrivant la progression de l'élève sur toutes les compétences.
	• Chaque compétence sera évaluée une fois à la première ou à la deuxième étape. • Les élèves ayant un constat 3 ou 4 pourraient avoir une évaluation à chacune de ces deux premières étapes.		
	Énoncés décrivant le développement des compétences : 1. L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée. 2. L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée. 3. L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée. 4. L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée Des commentaires généraux, des progrès et des défis peuvent y être ajoutés, au besoin.		

¹ Bilan de fin de l'éducation préscolaire pour la maternelle 5 ans.